

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE

LE VIEUX-LIÈGE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

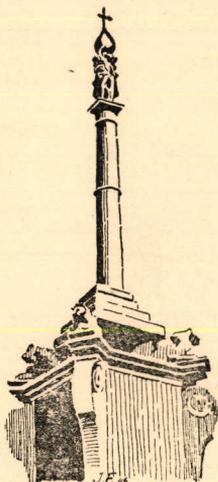
COMITÉ

DE VIGILANCE ET D'ACTION

POUR LA SAUVEGARDE ET LA RESTAURATION DES ÉDIFICES ANCIENS,
POUR L'EMPLOI DES STYLES ET MATÉRIAUX LOCAUX,
ET POUR LA PROTECTION DES SITES

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : Quai de l'Ourthe, 25A, Liège. (Tél. 644.93)

RIEN A YMEZ



D'ÉTUDES ET DE VULGARISATION

DE L'ARCHÉOLOGIE, DE L'HISTOIRE
DE LA DIALECTOLOGIE, DE LA
TOPONYMIE ET DU FOLKLORE AU
PAYS MOSAN.

FONDÉ LE 20 FÉVRIER 1894

ABONNEMENT aux publications : 125 frs à verser au C. C. P. n° 3238.40 de l'Association.

S'IL N'EST COGNV

DANS CE NUMÉRO :

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR HUBERT GOFFIN, par J. ROUHART-CHABOT, p. 311.

NOTES DE TOPONYMIE : Herstal, sur la Haris ; A propos de Soumagne, par FERNAND SCHREURS, p. 315.

L'ESSAI D'ACHÈVEMENT DE LA CHARTREUSE DE LIÈGE EN 1788, par JACQUES STIENNON, p. 319.

PRÉNOMS ARCHAÏQUES (VIII) : Dérivés en -otte, par JULES HERBILLON, p. 321.

LE COIN DES CHERCHEURS : A propos de la réception des « primus de Louvain », par JULES HERBILLON, p. 325 ; La vie wallonne « gastronomique », par GEORGES DE FROIDCOURT, p. 325.

Prix : 20 Fr.



L'ESSAI D'ACHÈVEMENT DE LA CHARTREUSE DE LIÈGE EN 1788

Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand rapporte, avec ironie et détachement, les efforts de son père pour restaurer à Combourg les anciens droits féodaux, sa réception dans l'ordre de Malte, sa présentation à la cour de Louis XVI à la veille de la Révolution (1), et l'impatience d'un poète breton à visiter Versailles, le jour même du renvoi de Necker. « Il y a des gens », dit-il, « qui visitent des jardins et des jets d'eau au milieu du renversement des empires » (2).

Toutes proportions gardées, on peut estimer également tragique et singulier que dom Thomas Bogaerts, prieur de la chartreuse de Liège, ait choisi d'attendre l'année 1788 pour entreprendre la restauration de son église.

On sait combien la chartreuse avait eu à souffrir des guerres de la fin du XVII^e siècle, au cours desquelles sa position stratégique idéale lui avait valu l'occupation successive des belligérants, sa transformation en poste fortifié, et son incendie en 1702 (3). Ce n'est qu'en 1705 que le prieur, après avoir rassemblé la communauté exilée, avait pu songer à faire disparaître du monastère les traces de sa destination guerrière et à lui donner un nouvel éclat. Les travaux de démantèlement et de restauration se poursuivirent avec lenteur. Lorsqu'en 1738, Saumery eut l'occasion de donner une élogieuse description des nouveaux édifices, il joignit à la gravure représentant leur état actuel le projet relatif à la restauration du sanctuaire (4). Il semble que l'effort de reconstruction se soit plus soucié des bâtiments conventuels que de l'église même (5). En 1788, celle-ci n'était pas encore achevée, et le prieur décida de mener les derniers travaux à bonne fin. Le 7 septembre 1788, la communauté lui permettait d'emprunter sept mille florins, de vendre les ormes de la prairie, et de disposer du numéraire du monastère pour couvrir les frais (6).

La restauration menée par dom Thomas Bogaerts s'inspira-t-elle scrupuleusement du projet admiré par Saumery ? Dans les conditions passées, le 16 septembre 1788, entre la chartreuse et l'architecte, ce dernier s'engageait à se conformer au plan et dessin agréés par Bogaerts et signés, devant notaire, par les deux parties (7). Cependant, Jean-François Vossen, à qui fut confié le travail, apparaît comme un entrepreneur plutôt que comme un architecte. Il est donc permis de croire qu'il fut simplement chargé de continuer l'édification de l'église en prenant pour base le projet antérieur, quitte à tenir compte de certaines modifications. Mais celles-ci ont dû être insignifiantes, car le contrat concerne principalement des travaux de charpenterie et de maçonnerie.

Tous les matériaux nécessaires à la construction étaient à charge de l'entrepreneur et devaient être fournis par lui, à l'exception du pavé, de l'ornementation intérieure,

(1) CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. I, Paris, Garnier, s. d. (1893), pp. 19, 73-75, 210-211, 221-228.

(2) ID., *Ibid.*, p. 287.

(3) Cf. *Petite chronique de la chartreuse de Liège (1689-1703)*, publiée par E. P. [oswick], Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois, t. 2, Liège, 1884-1885, pp. 137-158 ; Th. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. 2, Liège, 1925, pp. 326-329 ; P. HARSIN, *Les relations extérieures de la Principauté de Liège sous Jean-Louis d'Elderen et Joseph-Clément de Bavière (1688-1718)*, Liège, 1927, in-8° (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, t. 38).

(4) « *Plan et Elévation de la Chartreuse de Liège comme elle sera achevée* ». Gravure de Remacle le Loup, SAUMERY, *Les Délices du Pais de Liège*, Liège, 1738, entre les pp. 288-289.

(5) C'est ce qui ressort des indications fournies par SAUMERY, *Les Délices du Pais de Liège*, t. 1, Liège, 1738, pp. 290-291.

(6) Archives de l'État à Liège (A. E. L.), *Fonds de la Chartreuse*, liasse 8, n° 124 de l'inventaire du XVIII^e siècle.

(7) A. E. L., *ibid.*, nos 37-38 de l'inventaire du XVIII^e siècle.

des sculptures du fronton, des festons de sable à la façade, qui incombaient aux Chartreux. Vossen devait démolir certains murs de l'église qui s'étaient avérés défectueux et les reconstruire avec des briques bien cuites, arrosées de temps en temps de chaux liquide, en veillant à établir soigneusement le raccord du chœur et du vaisseau. La façade était formée de pierres de taille et de blocs en pierre de sable. Son escalier, à double rampe, devait être également en pierre de taille. La charpente aurait la même qualité et la même épaisseur que celle du chœur ; on emploierait des briques pour la voûte de la nef ; le toit serait constitué de planches en bois blanc de trois quarts de pouce d'épaisseur, clouées par des chevrons avec trois clous sur le pied, recouvertes d'ardoises de Fumay avec deux clous à chaque ardoise, en réservant à celles-ci deux pouces et demi de *hansion* (1). On prévoyait, pour les trois portes d'entrée, du vieux chêne de la meilleure qualité, sur quartier, avec des festons et des médaillons. Il faudrait ensuite achever le cloître déjà commencé : la voûte serait de briques ou de bois, et le pavage incomberait à la chartreuse. Il était loisible à J. F. Vossen d'utiliser les pierres de taille qui se trouvaient sur les lieux, si le prieur les jugeait bonnes. Celui-ci avait le droit de commettre un ou plusieurs délégués chargés de surveiller les travaux ; il lui était également reconnu la liberté de décider tout changement au plan, sans frais si la modification ne dépassait pas une valeur de vingt florins brabant. Enfin, l'entrepreneur était tenu d'avoir terminé le tout à la fin du mois d'octobre 1789 ; en cas de guerre, il pouvait arrêter les travaux et décider de l'opportunité de leur reprise. Le prix fut fixé à 16.250 florins brabant. L'entrepreneur pourrait en exiger dix mille après livraison des matériaux, deux mille à l'achèvement du travail ; le reste lui serait versé après un délai d'un an, pendant lequel on vérifierait la bonne exécution des travaux.

Du 25 avril au 31 octobre 1789, 11.947 florins furent payés à Vossen, sans que la restauration ait pu être terminée dans les délais prévus (2). J. F. Vossen invoquait la lenteur avec laquelle les matériaux lui avaient été fournis. D'autre part, la gravité des événements qui secouaient à ce moment l'Europe donnait à réfléchir. Le prieur déclara qu'il n'avait pas l'intention de continuer les travaux. Le 28 novembre 1789, les deux parties conclurent un arrangement : les chartreux versèrent trois mille florins brabant à l'entrepreneur, et l'on convint d'une quittance et décharge réciproques. Les matériaux laissés sur place — notamment un four à briques et quatorze marches de l'escalier en pierres de taille — resteraient au monastère (3).

Cependant, au cours des travaux, J. F. Vossen avait contracté des dettes vis-à-vis de certains fournisseurs. Le 11 juin 1790, ses créanciers, constatant son absence et la situation embarrassée de ses affaires, demandèrent à la chartreuse d'avancer, à la décharge de l'entrepreneur, une somme qui serait répartie entre eux. Les moines acceptèrent de leur verser trois mille florins. Chacun déclara céder aux chartreux ses droits contre Vossen, à qui la liberté de la personne fut accordée pour un délai de trois ans (4).

C'est ainsi qu'avorta le dernier projet de restauration de la chartreuse. La communauté allait bientôt connaître l'incertitude des événements révolutionnaires, la vente de ses biens, et la dispersion. Rachetés par Le Coultoux, les bâtiments succombèrent, en 1799, sous la pioche des démolisseurs (5). De l'église du XVIII^e siècle, un modeste témoin subsiste encore aujourd'hui en plein cœur de Liège. Ce sont les huit colonnes, en marbre rouge, qui supportent le fronton de notre Théâtre royal (6).

JACQUES STIENNON.

(1) *Hansion* = hauteur que doit avoir la partie de l'ardoise qui reste à découvert lorsque celle-ci est placée sur le toit. En terme de couvreurs de toits : mesurer l'*échantillon*, ou le pureau d'une ardoise. Cf. Ch. GRANDGAGNACE, *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*, t. 1, Liège, 1845, p. 272, *sub verbo* : *hansî*. Sur *hansion* = *échantillon*, cf. J. HAUST, *Dictionnaire liégeois*, Liège, 1933, p. 307 ; J. WISMUS, *Dictionnaire populaire wallon-français*, Verviers, 1947, p. 218. Voir également *hanse* = sorte de mesure (étalon) dans : F. GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, t. 4, Paris, 1885, p. 414.

(2) A. E. L., *ibid.*, n° 48 de l'Inventaire du XVIII^e siècle.

(3) A. E. L., *Ibid.*

(4) A. E. L., *ibid.*, n° 36 de l'inventaire du XVIII^e siècle. Créanciers : Absil, Deny, Renson, Grisar, Digneffe, Renard, Harzé, Lahaut.

(5) Cf. Th. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. 2, Liège, 1925, p. 329.

(6) *Id.*, *ibid.*, t. 1, Liège, 1924, p. 333 ; A. DANDOY, L. DÉWEZ, O. GILBART, *Liège centre d'art*, Liège, 1947 (= 1948), p. 252.

PRÉNOMS ARCHAÏQUES (VIII)

Dérivés en *-otte*

Le livre d'adresses de Liège contient quelque trente noms de famille en *-otte*, avec plusieurs centaines de représentants au total. Ces noms ne sont pas typiquement dialectaux comme les noms en *-oûle* étudiés dans notre dernière chronique, puisque *-otte* est aussi la forme française du suffixe, mais leur abondance n'est pas sans marquer d'une note originale l'anthroponymie liégeoise.

Jusqu'ici ces noms ont été expliqués comme des matronymes ; « les féminins en *-otte*, écrit J. FELLER, *Notes de philologie wallonne*, p. 128, s'expliquent par le fait que, dans mainte région, la femme est désignée par le nom du mari féminisé. Si la mère devient veuve ou si elle a une influence prépondérante, la forme en *-otte* peut l'emporter ».

Dans *Le Parler de La Gleize*, p. 227, L. REMACLE remarque à ce propos : « Les documents gleizois n'appuient cette théorie que sur un point. Les prénoms féminins devenus surnoms sont bien des noms de veuves. Mais il n'est pas prouvé que dans notre domaine, la femme d'un certain *Pirot* se soit jamais appelée *Pirote* après son mariage. Et, à notre connaissance, les prénoms en *-ote* eux-mêmes n'ont pas existé à la Gleize : c'est par un phénomène incompréhensible que le masculin *Pirot* s'est féminisé ».

Les documents sur lesquels travaillait M. REMACLE (registres aux œuvres depuis 1492) étaient trop récents pour donner la solution du problème ; l'étude des anthroponymes dans le chroniqueur J. DE HEMRICOURT (XIV^e siècle) est autrement révélatrice. L'usage d'appeler la femme par le nom féminisé du mari (Mathon : Mathenesse) n'était pas inconnu à Liège, mais il était loin d'être comme ailleurs généralisé (1) ; d'autre part on relève dans le chroniqueur une vingtaine de noms en *-otte* qui presque tous désignent des hommes. Comme nous l'avons fait remarquer dans ce *Bull.* n^o 74, p. 234, ces noms ne sont pas des surnoms venant du nom de la mère et ne peuvent s'expliquer, malgré leur suffixe féminin, que comme des appellatifs désignant originellement des hommes.

Cette étrange coutume a dû se maintenir plusieurs siècles, puisqu'à La Gleize vivaient en 1589, un « Pirotte le massuyr », et en 1595, un « Pirott Daggra » (2) ; il est probable que certains de ces noms auront eu la vie plus dure que d'autres et il est naturel que le dérivé d'un nom aussi courant que *Pierre* ait été le dernier à survivre.

La mode de ces formations ne doit guère être antérieure au XIII^e siècle ; en tout cas nous n'avons pas relevé de noms en *-otte* dans le premier tome du *Cartulaire de Saint-Lambert* qui se termine en 1250. (3)

Les matronymes liégeois ne sont donc pas anormalement nombreux ; la plupart des noms actuels de famille à suffixe féminin sont de faux matronymes et ont désigné à l'origine des hommes.

La liste suivante permettra de juger de la popularité des formations en *-otte*, encore en pleine vigueur au XIV^e siècle ; elle est dressée comme la liste déjà publiée des noms en *-oûle* et avec les mêmes abréviations (cf. *supra*, p. 201, n. 1 et p. 235) (4). Pour chaque nom a été donné l'exemple le plus ancien et le nom de famille liégeois moderne ; les noms

(1) Éd. PONCELET, éd. de JACQUES DE HEMRICOURT, Introduction, t. III, p. CCXXXI ; cette étude sur l'anthroponymie liégeoise du XIV^e siècle est une œuvre magistrale que l'on trouve trop rarement citée.

(2) L. REMACLE, *op. cit.*, pp. 241, 221.

(3) « Julioth de Haimeville » *Saint-Lambert* I, p. 131 (1203) peut avoir le suffixe masculin *-oi*.

(4) Ajouter : *Petit Stock* = Archives de l'État à Liège, Cathédrale, *Petit Stock* (ca. 1280) ; *Polypt. Vill.* = E. DE MOREAU et J. B. GOETSTOUWERS, *Le Polyptique de l'Abbaye de Vilers* (original de 1272), dans *Analectes Histoire ecclésiastique de Belgique*, t. 32 (1906), pp. 367-416 et t. 33 (1907) pp. 115-163 ; 348-432.

portés par des femmes sont repris comme les noms portés par des hommes, mais le sexe du porteur a été précisé, quand il ne ressortait pas du contexte. Quand existe une formation parallèle en *-oïlle*, l'explication du nom est réduite à un renvoi à la liste des noms en *-oïlle* (dans ce *Bull.* n° 74, pp. 235-236 et n° 75 pp. 249-252). A titre de comparaison sont cités quelques noms en *-ot*.

« dame A botte de Treiste », à Liège *Paw. Giffou*, p. 29 (XIV^e s.); « Abot » (Liège, 1940); cf. Abule.

« A l e m o t e de Goreu », homme, *Fiefs* p. 346 (1328); sans doute d'un thème de Alman(nus), nom traditionnel dans le lignage de Velroux (proche de Goreux) DE HEMR.; plutôt que de Alaime (Bruxelles, 1940), fr. Alliaume <Adal-helmus, nom rare à Liège.

« Jean A l e w o t (t e) » *Val-B.*; « Jean dit Allewotte » BODY, p. 68 (1365); sobriquet; ou d'un thème de Alvin, Allewen.

« Katherine, filie domine A l o t t a », à Huy *Polypt. Vill.* 1907, p. 364 (1272); cf. « dame Alon » *Régestes Lg.* I, p. 464 (1378); « Alette de Renesse » BODY, p. 94. Sans doute d'un thème de Aalis, Alix.

« A m e l o t t e s de Holegnules », homme, *Val.-B.* p. 281 (1292); du thème de Ameile; inversément: « la belle Amelot » DAUZAT, p. 115; cf. Mélotte.

« Ansotte » (Namur, 1946); cf. Ansoul.

« Arnotte », fils de feu Thiri de Bubais » *Saint-Jean* I, p. 203 (1350); d'un thème de Arnold; cf. Ernotte.

« A v e r o i t t e d'Asse [dépend. de Julémont] » DE HEMR. II, pp. 210, 495; « Ave-roitte Hoecke » BODY, p. 94; femmes; dérivé en *-erotte* d'*Ava*, *Ave*.

« Bilotes », fils de Boileau de Jemeppe, DE HEMR. III, p. 47; semble être un dimin. de Boileau; lire: Bilotet? mais cf. « X. Boilotte » DE HEMR.

« Biotte » (Joncret, 1940); cf. Bioul.

« Cochotte » (Liège, 1879); cf. Cochoûle.

« Conrotte » (Grandhan, 1912), forme fr. du suivant.

« C o u n e r o t t e » (Liège, 1912); d'un thème de Conrad.

« Serval Counotte » (Lowaige, 1566); « Counotte » (Liège, 1940); dérivé du premier élément du précédent.

« Désirotte » (Liège, 1940); d'un thème de Désiré.

« Elotte de Mureal » DE HEMR. II, p. 472; pour Helotte, plutôt que d'Aelis, w. *Êli*.

« E m m e l o t de Valecort » à Nivelles *Polypt. Vill.* 1907, p. 384 (1272); « Emelotte » *Val-B.* p. 423 (1336); femmes; variante d'Amelotte; cf. MICHAËLSSON, *Lexique noms baptême*.

« Ernote, son frère » *Saint-Lambert* II, p. 440 (1288); « Ernotte » (Liège, 1940); cf. Ernoule.

« Fassotte » (Liège, 1940); comme Fassart, Fassin, dérivé d'un thème avec aphérèse de (*Boni*)face; cf. BODY, p. 116.

« Francote de Osten », bourgeois de Huy, *Saint-Lambert* III, p. 563 (1339); « Francotte » (Liège, 1940); cf. Frankignoûle.

« Frerotte » (Liège, 1940); d'un thème de Fréri <Fredericus.

« Genotte » (Liège, 1912); d'un thème de w. *Djihènte*, Jeanne.

« Gilbotte » AGR; d'un thème de Gilbert.

« Guinotte » (Liège, 1912); « Ghinotte » BODY, p. 126; forme fr. de Winotte; cf. Guinard <Win-hard DAUZAT, p. 87.

« Guyotte de Brimen », femme, BODY, p. 126; forme fr. de Wilhote.

« Johannes dictus H a n e k o t e de Fiez » *Fiefs*, p. 183 (1317); « Hancotte » (Bruxelles, 1940); d'un thème de Hanekin, composé de (Je)han + -kin; cf. Hanecoule (qu'il ne faut peut être pas lire: Hanetoule).

« Hanotte de Hemricur » *Val-B.*, p. 299 (vers 1300); « Hannotte » (Liège, 1940); cf. Hanoule.

« Hansotte » (Liège, 1940; de là, à Foix, Ariège); cf. Hansoul.

« d(omi)na H a u u o t a », à Xhendremael *Petit Stock*, fol. 15 V°; d'un thème de Hawis, Hadewich.

« Helotte, sa suer » WILMOTTE, *Etudes philol. wall.* p. 88 (1278); d'un thème de Helwi; « Hellote » DAUZAT, p. 116; cf. Helola, et Helon (de Hemricourt, de Seraing) DE HEMR.

« Hennemotte » AGR ; « Heynemot, fils de Heynemant », fieffé à Emines (XIV^e s.), et le dimin. « Henemotioul, fils Heneman » BODY, p. 133 (1388) ; dérivé d'un thème de Henneman ; cf. Henoul.

« Henrotte » (Liège, 1940) ; cf. Henruele.

« Henrotte Draweaz », homme, *Saint-Lambert* II, p. 486 (1292) ;

« Hernotte » (Liège, 1912 ; Bruxelles, 1940) ; sans doute pour Ernotte.

« Hermottes de Mons », homme allodial, *Saint-Lambert* III, p. 571 (1339) ; d'un thème tiré de Herman ; cf. Hermule (forme confirmée par Hermotte).

« Hubotte » AGR ; « Jean Hubotte » BODY, p. 138 (1454) ; « Houbotte » (Liège, 1940) ; d'un thème de Hubert, w. *Houbiè*.

« Iwotte d'Ocquier » DE HEMR. ; du thème de Yve, DAUZAT, p. 81.

« Jakemotte Karrobeit, cytains de Liege » *Saint-Lambert* III, p. 61 (1305) ; « Jacquemotte » (Liège, 1940) ; du thème de Jakeme, Jacques.

« Jamotte » (Liège, 1940), w. *djâmote* (Hognoul, 1948) et le dimin. « Jamotton » (Liège, 1879) ; forme réduite du précédent ; cf. *djâmoûle*.

« Jannotte » (Liège, 1912) ; forme réduite de Jehannotte.

« Jehotte » (Liège, 1940) ; d'un thème réduit de Jeh(an) ; cf. Jehouille.

« Jenotte » (Liège, 1940), variante de Genotte, w. **djênote*.

« Lambeloth », à Chastre *Polypt. Vill.* 1906, p. 396 (1272) ; dérivé en *-elot* (ou *-elotte* ?) d'un thème de Lambert.

« Lambillotte » (Liège, 1940) ; d'un thème de w. *Lambiè*, Lambert ; cf. Biotte.

« Lambotte le trotten (?) », homme allodial, *Saint-Lambert* III, p. 149 (1314) ; « Lambotte » (Liège, 1940) et le dimin. « Lambert Lamboteau de Lantin » *Saint-Jean*, I, p. 359 (1415) ; cf. Lamboul.

« Libert dictus Libote » à Slins *Petit Stock*, fol. 19 (ca. 1280) ; « Libotte » (Liège, 1940), et les dimin. « Libotton » (Liège, 1940), « Lybotea » BODY, p. 155 ; d'un thème de Libert.

« Linotte » (Liège, 1912) ; « ruelle Linotte » lieu dit à Haccourt *Cadastre*, et le dimin. « Linotins, fils de Linard de Moxhe » BODY, p. 154 (1388) ; d'un thème de w. *Lîná*, Léonard (bien plutôt que sobriquet BODY, p. 220).

« à Mabote », lieu dit de Jemeppe-sur-Meuse et Montegnée ; peut-être d'un thème de Mabilie ; cf. Mabula.

« Magotte » (Liège, 1912) ; « Magotte », lieu dit à Hermalle-sous-Huy *Cadastre* ; peut-être de Mague AGR, w. *Magrite*, Marguerite, qui à Liège a eu une riche série de dérivés : Magon, Magonette, Maguin, Maguinette, Maguion, Maguet, Maguechon.

« dame Marcote » DE HEMR. III, p. 167 (1332) ; « Maroie Marcote » de Chênée DE HEMR. ; sans doute pour Margote, comme dans l'enfantine *marcote fizève* DL ; cf. Margoul.

« Mariotte » (Liège, 1879) ; forme française du suivant.

« Marothe li anthe », à Sart-Dame-Avelines *Polypt. Villers* 1906, p. 408 (1272) ; « Marote d'Alleur » DE HEMR. ; d'un thème de w. *Marôye*, Marie.

« Thomas dit Massotte », échevin de Wanze, *Saint-Lambert* III, p. 443 (1334) ; « Massotte » (Bruxelles, 1940) ; cf. Messule, Massoule,

« Mélotte » (Liège, 1940), et le dimin. « Wautelet Meloton », à Wonck *Saint-Pierre*, p. 133 (1402) ; comme Mélard, Mélon, d'un thème avec aphérèse de (A) meile ; cf. Amelottes.

« Mérotte » (Liège, 1940) ; « Merot, le filz Joion », à Paris *Mélanges Melander*, p. 115 (1297) ; peut-être d'un thème de Mer(r)y DAUZAT, pp. 82, 119 ; à Liège, où ce nom est rare, peut être un toponyme, ou un dérivé de w. *mère* « mère ».

« Michotte » (Liège, 1940) ; cf. Micheoul.

« Namotte » (Liège, 1940) ; cf. « Namonfa », w. *è námôfa*, lieu dit de Sart-lez-Spa ; peut être de Namo, fr. Naimes DAUZAT, p. 83 ; Naime (Seraing s/M., 1948).

« Nihotte del Hereyne, li corbesires » *Val-B.*, p. 702 (1392) ; « Nihotte » (Liège, 1940) ; cf. Nihouîle.

« Parotte » (Liège, 1912) ; cf. « Jacobus dit Paret » *Saint-Jean* I, p. 84 (1262) ; d'un thème avec aphérèse de (Gas)pard, d'après BODY, p. 173.

« Philippotte, fils men. Giele de Branchon » St. BORMANS, *Fiefs comté Namur*, p. 134 (ca. 1380) ; « Philippotte de Diest », femme BODY p. 173 ; dérivé de Philippe.

« Pinote, varlès » de la cité de Liège *Saint-Lambert* III, p. 205 (1319); cf. « Pineas », à Fexhe-Slins *Petit Stock*, fol. 10 (ca. 1280), Pinart, Pinon, Pinquet; malgré la série, probablement sobriquet, cf. Pineau DAUZAT, p. 345.

« Pirote, le filh Botereal », à Hermée M. WILMOTTE, *Études philol. wall.* p. 77 (1263); « Pirotte », w. *Pirote* (Liège, 1940) et des dimin. *Pirotê*, lieu dit à Villers-l'Évêque, « Pirotton » BODY, p. 172; cf. Piroule.

« Piersotte » (Liège, 1879); d'un thème de w. *Pirson*, *Pirsoûle*.

« Pirnotte » (Liège, 1879); d'un thème de w. *Pirné*, Pierreneau; ou tous deux de formation directe en *-çotte*, *-enotte*.

« Purnotte » (Liège, 1912), semble être une altération du précédent, sous l'influence de w. *purnale*, *purnê* DL ?

« Rassecottes de Preit », homme allodial, *Saint-Lambert* III, p. 187 (1318); d'un thème de Rassekin, w. *Râskin*, dimin. de Raes.

« Rausotte de Odeur », arbitre, *Saint-Lambert* III, p. 480 (1335); au t. II, p. 436, (1288) corriger « Ransotte d'Odour » en : « Rau- »; « Rawesotte » d'Odeur DE HEMR. cf. « Rawesin dit Rausin » BODY, p. 177; dérivé de Raes, Rausse (prononcé **Raws* ?).

« Henri Renot de Wandre » DE HEMR. II, p. 476; « Ren(n)otte » (Liège, 1940, et très fréquent en Hesbaye); cf. Renuele.

è *rèn'sote*, lieu dit à Heure-le-Romain; cf. Renchoule.

« Sarotte » AGR; dérivé de Sare, Sara, cas régime Sarain AGR.

« Servotte » AGR; « Servot de Bois » DE HEMR.; d'un thème de Servatius, Servais.

« Sibotte », probable homme, à Xhendremael *Petit Stock*, fol. 15 V^o (ca. 1280); de Sibert <Sigi-berht.

« Sternotte » (Liège, 1940); dérivé de w. *Stiène*, Étienne, comme Stiernet, Stie(r)-non, cf. « Stevenotte le veneur » BODY, p. 189.

« Warnier ou Warnotte de Neuvic » DE HEMR.; « Warnotte » (Liège, 1940); d'un thème de Warnier, fr. Garnier.

« Werote le gren », bourgeois de Liège, *Saint-Lambert* III, p. 367 (1330); « Werotte » (Liège, 1912); cf. Weroule.

« Wilhote de Wandre », homme, *Saint-Lambert* II, p. 440 (1288); w. **wiyote*, d'un thème réduit de w. *wiyême*, Wilhelm, fr. Guillaume; cf. Guyotte.

« Wilhemote de Laminne », bâtard, DE HEMR.; « Wilmotte », w. *wilmote*, (Liège, 1940); du thème précédent.

« rivaul Willecote », lieu dit à Laminne (1342); d'un thème de Willekin, w. *Wilkin*, dimin. du précédent.

« Winote », de Hollogne-aux-Pierres DE HEMR.; du premier élément de Winand, Winri, etc.; cf. Guinotte.

* * *

Nous remercions nos correspondants qui nous ont signalé des *prénoms archaïques*; les personnes qui s'intéressent à ces recherches et veulent contribuer à enrichir la documentation indispensable en anthroponymie, peuvent nous communiquer les prénoms curieux de leur entourage (en y joignant la forme orale et la localisation). Adresse : 62, rue du Cloître, Bruxelles II.

« Aily » à Liège, morte en 1948, à 60 ans.

CORNÉLIS (Verviers, vers 1870); forme germ. de Corneille.

DALÎYE (Argenteau, Glons), Idalie.

« Hedwige » à Juprelle, morte en 1948, à 90 ans.

IVAN' [écrit : Iwan, Ivan, Yvan] (Verviers, fin 19^es.); ne serait pas « senti » comme dérivé de Yves. — Nous souhaiterions recevoir des formes orales de prénoms en *-âne*, comme *Bastiâne*, *Cristyâne*, etc.

NICÔ (Glons), Nicolas; ne paraît pas être traditionnel à côté de Colas, encore très usité.

RÈN'SON (Hollogne-aux-Pierres, mort en 1919), second prénom, mais prénom usuel dans la famille; dérivé en *-çon* d'un thème de Renier.

Jules HERBILLON.

LE COIN DES CHERCHEURS

A propos de la réception des « primus de Louvain ».

Des détails complémentaires sur la réception des « primus de Louvain » (cf. ce *Bulletin* n° 78, pp. 303-308) peuvent être trouvés dans les *Registres aux recès de la cité de Liège*. La table de ces registres mentionne (1) :

1757, 22 octobre. Le Président du collège du Faucon, à Louvain, ayant averti le conseil que P. A. LE BLANC, premier de l'Université, devait passer avec son cortège par Liège pour aller à Lixhe, désigne quatre conseillers qui se rendront en carosse (sic) à six chevaux, précédés des timbales et des trompettes de la cité, à Visé-Voie, pour le recevoir, le complimenter et le mener à l'hôtel-de-ville où un verre de vin et un « ambigu » lui seront présentés. Quarante « boîtes » seront tirées à son entrée à la porte Sainte-Marguerite et 40 à sa sortie à celle de Saint-Léonard. Les mêmes conseillers conduiront le Premier jusqu'à Couronmeuse, et il lui sera fait cadeau d'une pièce de vin.

1763, 17 octobre... On offrira au dit FORGEUR « un bassin avec son pot d'argent, sur lesquels seront gravés le péron et les armes des bourgmestres, d'une valeur de six à sept cents florins, y compris la gravure ; il sera préparé à l'hôtel-de-ville, dimanche prochain, un ambigu pour lui et son cortège ; le baumeester fera tirer 40 boetes à la porte Sainte-Marguerite, à son arrivée en ville, et jouer un carillon au signal à donner à l'hôtel-de-ville ».

Le 21 octobre, le conseil nomme la députation pour accueillir Jos. Forgeur.

1768, 19 août. Honneurs à accorder à G.-J.-J. MAYENCE, premier au concours général des quatre pédagogies à Louvain.

1777, 18 août. id. pour FR.-A. (sic) DEFRANCE.

1778, 30 mars. On a payé 80 florins au S^r Jacoby qui a gravé les armes des bourgmestres de Grailet et de Closquet sur le pont (St-Nicolas), et les a gravées sur l'aiguière d'argent présentée au S^r DEFRANCE, premier de Louvain.

1783, 18 août. JEAN-HUB. VINCENT, liégeois, est proclamé premier de l'université de Louvain. Fêtes en son honneur.

Des *paskèyes* composées en l'honneur des lauréats, nous possédons :

Pasquinade et vœux po De France, coroné d'Lovain ; 88 vers ; imprimé de 4 pages in-4°, en 1777 ;

Chanson liégeoise à l'onneur di Monsieu Jhan-Houber Vincen, proclamé unanimen Prumy d'Loven li dih-nouf d'awous' ; 48 vers ; imprimé à la suite du *Ligeoi egagi*, dans le *Theate ligeoi* (éd. de 1783), Liège, Lemarié, in-16.

Nous empruntons ces données à l'introduction à la « Pasquille liégeoise de 1716 sur Jean-Gérard Depreit, né à Huy, Primus de Louvain », intéressante pièce de 172 vers, publiée dans le *Bulletin du dictionnaire wallon*, t. 14 (1925), pp. 77-96.

Qui découvrira le texte des *paskèyes* qui ont dû être composées en l'honneur de Forgeur et de Mayence ? (2)

Jules HERBILLON.

La vie wallonne « gastronomique »,

Décidément nos grands pères vivaient mieux que nous !

J'ai retrouvé dernièrement une invitation manuscrite sur un papier jauni, adressée, il y a plus d'un siècle, en 1840, par le Président du Conseil provincial de Liège de l'époque, à un de ses collègues, le conviant à un dîner champêtre.

(1) *Bullet. de la Soc. scientif et littér. du Limbourg*, t. XIV (1878) pp. 19, 31-32, 42, 65-66, 81.

(2) Dans le compte rendu de la réception d'un *primus* wavrien en 1765 sont mentionnés les « coroniques » (chronogrammes) de tout genre et de toute espèce qui ornaient les maisons ; « il y en avait en latin, en français et même en wallon » ; FERN. DE JAER, *Histoire de la Ville et de la Commune de Wavre*, 1938, p. 45.

Ce président était une personnalité bien liégeoise ! C'était le banquier Gérard Nagelmaekers. Né en 1776, il avait débuté assez tard dans la vie publique, en 1817, comme membre du Conseil de Régence de Liège et comme membre de la seconde chambre des États généraux. Appartenant à l'opposition libérale, il avait pris une part active à la Révolution de 1830 et avait été élu membre du Congrès national. Président de la Chambre de commerce de Liège, il avait été élu Conseiller provincial en 1836 ; nommé Président de ce Conseil la même année, il avait vu quatre fois son mandat renouvelé à la presque unanimité des suffrages.

Au cours de la session du Conseil provincial de 1840, qui s'était ouverte le 7 juillet, le Président Nagelmaekers avait invité ses collègues à un dîner qui, comme on était en plein été, devait avoir lieu à la campagne, dans la coquette cité balnéaire de Chaudfontaine.

L'invitation que j'ai en main était adressée à un certain *Monsieur Brandebourg à Liège* ; ce M. Brandebourg, nouvel élu en qualité de Conseiller provincial pour le canton de Stavelot, venait d'être installé comme tel le jour de l'ouverture de la session, le 7 juillet.

Voici le texte de cette invitation :

Le Président du Conseil Provincial prie Monsieur Brandebourg de lui faire l'honneur de venir dîner à Chaudfontaine, hôtel de Liège, lundi 13 de ce mois à 5 heures.

Liège le 9 juillet 1840

R. S. V. P.

Et voici le texte du menu lithographié, que M. Brandebourg rapporta en souvenir de la fête, que je copie en respectant l'orthographe :

13 JUILLET 1840

PLATS CHAUDS

Saumon au beurre
Aloyau
Tête de veau en tortue
Cochon de lait au moreil
Cotelettes au naturel
Macaroni à l'italienne
Jeunes Canards farci à la sauche
Anguilles à la tartare
Croquette de volaille truffée
Filet de mouton marine
Ris de veau au tomate
Rognions sauté au vin champagne
Boudins à la Richelieu
Cailles
Jeunes dindons truffés
Chevreuil

LÉGUMES

Pommes de terre
Endive étuvée
Chou-fleur
Artichaud frits
Petits pois

Glace
Ananas
Tarte
Melon Catalogne
Fruits
Dessert

PLATS FROIDS

Salade en mayonnaise
Jambon de Westphalie
Pâtés de foie gras
Anguille tournée en aspic
Patés de tourné en croute
Ecrevisses
Dinde truffée
Homards
Hure de sanglier
Compotte d'abricot
Meringue
Gelée au marasquin
Sultane
Corbeille d'orange
Gateau de mille feuilles
Blanc mangé
Pièce montée

HORS D'ŒUVRES

Enchois
Gingembre confit
Capres
Pot pourri
Cornichons

Quoiqu'on n'en cite pas la liste, il est probable que la gamme des vins était en rapport avec celle des mets !

On ne dit pas si les invités étaient obligés de faire honneur à tous les plats ou s'ils avaient le choix !

On ne dit pas non plus combien il y eut d'indigestions parmi les Conseillers provinciaux à la suite du festin présidentiel !!!

Georges de FROIDCOURT.

A NOS COLLABORATEURS

Le Président et le Comité de Rédaction croient utile de rappeler que le Bulletin ne publie que des articles *inédits*, soit de recherche scientifique, soit de vulgarisation, touchant l'histoire des pays mosans, considérée dans son acception la plus large, leur archéologie, leur folklore, leur toponymie, leur dialectologie, ainsi que des études concernant la restauration des monuments anciens et les problèmes de l'urbanisme.

Pour faire œuvre profitable, il convient que les auteurs apportant dans leurs études une contribution nouvelle fournissent l'indication des sources utilisées et que ceux qui font œuvre de vulgarisation donnent la notice des ouvrages consultés.

Les auteurs sont instamment priés de faciliter la tâche de la Rédaction en n'envoyant que des manuscrits complètement prêts pour l'impression, lisibles et écrits d'un seul côté du papier. Aucune modification au texte composé ne sera admise.

Les auteurs peuvent obtenir, à leurs frais, des *tirages à part* de leurs articles, en prenant arrangement avec l'éditeur ; ces tirés à part reproduiront la première page de couverture du Bulletin, le sommaire étant remplacé par le titre de l'article, et le prix de vente étant fixé par le Bureau.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Louis GOTHIER, rue Paradis 13a, Liège. (Tél. 685.05)

Vice-Présidents : M. Charles DEFRECHEUX, rue Bonne Nouvelle 67, Liège. (Tél. 698.10)

M. Jean-S. FRANÇOIS, rue des Acacias 56, Liège. (Tél. 641.35)

M. Charles de LANNOIS, rue de Fétille 23, Liège. (Tél. 699.75)

Bibliothécaire-Conservateur : M. François BONIVER, rue du Bosquet 22, Liège.

Secrétaire : M. Fernand ROBERT, quai de l'Ourthe 25a, Liège. (Tél. 644.93)

Trésorier : M. Armand DELHAES, rue Volière 35, Liège.

Conseillers : M. Marcel DELAY, boulevard de l'Ourthe 9, Chênée. (Tél. 615.10)

M. Marcel FABRY, rue Gilles Demarteau 43, Liège. (Tél. 673.97)

M. Edmond GILLET, avenue du Luxembourg 26, Liège.

M. Robert GRAFÉ, rue des Houblonnières 43, Liège.

M. Paul JOSSA, rue Ambiorix 101, Liège. (Tél. 198.88)

M. Lucien MARÉCHAL, rue des Éburons 1, Liège.

M. Alfred VAN BENEDEN, rue de Beyne 168, Jupille. (Tél. 540.35)

Administrateurs-Délégués : MM. de LANNOIS, DELHAES et ROBERT.
